



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
BRETAGNE



TP Technicien Expert Après-Vente Automobile



Le Technicien Après-vente

Le technicien expert après-vente automobile assure la maintenance préventive et corrective de tous types de voitures (moteurs thermiques, électriques, hybrides) ainsi que la pose d'accessoires.

Il intervient sur des systèmes électriques, électroniques, pneumatiques, hydrauliques et optiques et des équipements sophistiqués de haute technologie.

Il doit analyser, comprendre et résoudre les problèmes posés par les systèmes électriques et à gestion électronique. Il est le référent technique du service après-vente ; à ce titre, il a une mission d'appui et de formation.

Objectifs de la formation

Le titulaire du TP Technicien Expert Après-vente automobile apprécie la technicité et est capable :

- de réaliser en autonomie les opérations de diagnostic ;
- d'assurer la maintenance préventive et corrective des moteurs thermiques et équipements périphériques, d'ensembles mécaniques, de systèmes électriques, électroniques, pneumatiques, hydrauliques et optiques, assurant la conduite, le confort et la sécurité du véhicule ;
- d'intervenir sur des véhicules spécifiques (électriques, hybrides) ;
- de poser des accessoires sur les véhicules ;
- d'organiser et gérer les interventions de maintenance ainsi que la relation client.

Contenu de la formation

Enseignement technique professionnel (556h) :

- Diagnostic, Mesure, Contrôle, Interventions

Enseignement de la gestion Organisation de l'activité & Environnement professionnel et relation service (Au total 119h)

Intervenants : Professeurs du CFA.



Campus

Bruz - Ploufragan - Vannes



Prérequis

BAC Pro Maintenance des Véhicules



Public

Candidats ayant achevé un premier parcours d'étude et répondant aux prérequis.



Modalité & délais d'accès

Fiche de candidature
Délais d'accès, nous consulter.



Durée

Parcours de 13 à 16 mois



Validation

Diplôme inscrit au RNCP* :
TP Technicien Expert Après-Vente Automobile. Niveau 4



Type de contrat

Contrat de professionnalisation



Frais formation

Formation prise en charge par l'OPCO de votre entreprise formatrice.
Frais annexes : repas, nuitées, premier équipement.

TITRE PROFESSIONNEL Technicien Expert Après-Vente Automobile (TEAVA)

Qualités & Profils requis

- Organisation dans le travail
- Bonne mémorisation
- Rigueur, méthode et précision
- Résistance physique
- Habileté manuelle
- Accueil et écoute
- Facilité à s'exprimer et à argumenter

Entreprises conseillées

- Garage
 - Concession automobile bénéficiant d'un atelier mécanique
 - Services techniques de collectivité
- Nous consulter

Accessibilité aux personnes handicapées

Nous consulter

Modalités d'organisation

Par année de formation :

- 20 semaines de cours théoriques et pratiques au CFA
- 35 heures par semaine de cours
- 40 semaines de période de formation en entreprise
- 5 semaines de congés payés par an (pris durant les semaines en entreprise).

Modalités pédagogiques/évaluation

- Epreuves en Contrôle en Cours de Formation (CCF).
- Livret d'apprentissage.
- Visite en entreprise.
- Séances de tutorat (Accompagnement individualisé).
- Bulletins semestriels avec avis de l'équipe pédagogique.

Moyens techniques

La formation se déroule en :

- Plateaux techniques équipés, dont 3 ateliers mécanique connectés.
- Salles de cours équipées en moyens numériques.
- Centre de Ressources multimédias.

Poursuites d'études

Un Titre Professionnel prépare à un métier en vue d'une insertion directe dans l'emploi. Cependant, il est envisageable avec un bon dossier, d'intégrer le BTS Maintenance des Véhicules.

Perspectives professionnelles

Le TP Technicien Expert Après-Vente Automobile permet de travailler chez un artisan garagiste, un réparateur agréé ou un concessionnaire.

Contactez le CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne

Campus de Auceleuc

La Croix Fresche Blanc - 22100 AUCALEUC
02 96 76 27 37 - accueil.dinan@cma22.fr
www.cfa-cotesdarmor.fr

Faculté des Métiers - Campus de Bruz

Rue des Frères Mongolfier - 35170 BRUZ
02 99 05 45 45 - facmet@fac-metiers.fr
www.fac-metiers.fr

Faculté des Métiers - Campus de Fougères

37 boulevard de Groslay - 35300 FOUGERES
02 99 94 58 85 - fougeres-secretariat@cma-rennes.fr
www.fac-metiers.fr

Campus de Ploufragan

Campus de l'Artisanat & des Métiers - 22440 PLOUFRAGAN
02 96 76 27 27 - cfa.ploufragan@cma22.fr
www.cma22.bzh

Campus de Quimper

24 route de Cuzon - 29000 QUIMPER
02 98 76 46 35 - cfa@cma29.fr
www.campusdesmetiers29.bzh

Faculté des Métiers - Campus de Saint-Malo

68 avenue de Marville - 35400 SAINT-MALO
02 99 05 45 55 - facmetiers@cma-rennes.fr
www.fac-metiers.fr

Campus de Vannes

Boulevard des Iles - 56000 VANNES
02 97 63 95 10 - cfa@cma-morbihan.fr
www.cma56.bzh